

Aix-en-Provence, le 15 octobre 2021

## Communiqué

### **Publication des arrêtés ministériels sur les chasses traditionnelles : le compte n'y est pas !**

Toutes les chasses traditionnelles ne sont pas concernées par les arrêtés ministériels qui viennent d'être publiés.

Si nous nous réjouissons pour tous les pratiquants de pantès, matoles et tenderie, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'autorisation pour la capture des grives aux gluaux.

Le Président Emmanuel MACRON n'a donc pas tenu toutes ses promesses.

Max Mercurio

Éric Camoin

Président de la FRC PACA

Président de l'ANDCTG